



Mairie de Cuers

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE A L'ACHAT D'UN VÉLO A ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE)

DEMANDEUR :

Nom : Prénom :

Tél (horaires de bureau) :

Courriel de contact :

Adresse personnelle :

.....

ENGAGEMENT- ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e).....m'engage sur l'honneur à ne percevoir qu'une seule aide de la part de la Ville de Cuers concernant l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE), et à ne pas revendre ledit vélo avant trois ans sous peine de restituer l'aide perçue.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier, ainsi que la sincérité des pièces jointes et m'engage à transmettre à la Ville de Cuers tout document nécessaire à l'étude de mon dossier. Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la demande et la restitution de l'aide.

Fait à : Cuers, Le :

Signature du demandeur

Cadre réservé à l'administration

N° de la demande et date de réception :

Date de validation de la demande :

Notification de la décision :

OBSERVATIONS :

.....

.....

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Tous les documents transmis doivent être au nom du demandeur.

- ☐ **Formulaire de demande, Attestation sur l'honneur** daté et signé (page 1), engageant le bénéficiaire à ne percevoir qu'une seule aide et à ne pas revendre le VAE acheté grâce à l'aide pendant une durée de 3 ans, sous peine de devoir la restituer à la Ville de Cuers.
- ☐ **Copie de la facture d'achat du VAE** d'un commerçant professionnel implanté sur le territoire du Var, au nom du demandeur, postérieure à la mise en place du présent dispositif.
Pas de ticket de caisse.
- ☐ Copie recto-verso de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour, en cours de validité.
- ☐ Un justificatif de domicile au nom du demandeur : **Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture de téléphone fixe, ou d'abonnement internet, ou facture d'eau, ou d'électricité, etc.) à l'exclusion des attestations d'hébergement.
- ☐ **Deux originaux de la convention** complétée (nom et coordonnées) et signée.
- ☐ **Un RIB** au nom du demandeur.
- ☐ **Un certificat d'homologation à la norme européenne EN 15194** qui justifie que le Vélo à Assistance Électrique est bien un VAE (moteur 250 watts - assistance jusqu'à 25 km/h).

Un seul dossier par demandeur sera traité. Tout dossier incomplet, non daté ou non signé ne sera pas traité et sera renvoyé.

À réception du dossier, les services de la Ville de Cuers analyseront la recevabilité de votre demande.

- Si le dossier est incomplet, il vous sera renvoyé pour être complété.

- Si la demande ne répond pas aux conditions d'éligibilité (articles 4 et 5 de la convention jointe), vous recevrez un courrier de refus de subvention.

- Si votre demande est éligible, un accord d'un montant de 100 euros vous sera notifié dans une limite du plafond des aides voté en Conseil Municipal.

Dossier de demande d'aide complété à retourner à :

Mairie de Cuers

Hôtel de Ville

Direction des Services Techniques

Place du général Magnan

83390 CUERS